



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040416

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/03/2025 9H35 C:000008 I:29615
V/REF : 1004793
V/Email reçu le Lundi 31/03/2025 a 9H35

SEMCODA
AGENCE OYONNAX
188, RUE ANATOLE FRANCE
C.S.30595
01111 OYONNAX CEDEX

V/REF.IMM. 03849
IMMEUBLE : GUYNEMER - 03849
21/23/27/31/33/35 RUE GUYNEMER
01100 OYONNAX

Feillens, le 18 Avril 2025

Référence Marché: M_230509003-1

LOCALISATION : 33 RUE GUYNEMER - OYONNAX- MR SAHLI /MME HAGA 0698711336/ 0672097067
ETAGE 1

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REGLAGE DE LA PORTE DU HALL D'ENTREE ET DU LOCAL
VELO
MS00001 -MS00053X2

Donneur d'ordre : M. J. KASSA

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 18 AVRIL 2025 A 09H00
REGLAGE DE LA PORTE DE HALL D'ENTREE , DE LA PORTE DU LOCAL VELO ET DE
LA PORTE APRES LA BOITE AU LETTRES

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	92,07	92,07
3,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	1	40,92	122,76

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENS

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040416

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	214,83
T.V.A. a 10,00%	21,48
TOTAL T.T.C.En EURO	236,31

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN